

VERMILION
E N E R G Y



PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE 2018

CONTRIBUTION AU DEBAT

Juin 2018

La société VERMILION (premier producteur de pétrole en France) est engagée et reconnue depuis plus de 20 ans en France pour mettre en valeur les ressources en hydrocarbures du sous-sol français dans le cadre d'une transition énergétique efficace. A ce titre, elle est heureuse de pouvoir participer aujourd'hui au débat public sur la PPE 2018 et pour lequel elle n'a pas eu l'occasion de le faire par d'autres moyens d'expression ou d'échanges (groupes de travail, ...).

Nous nous sentons très concernés par les décisions politiques liées à nos activités ; nous souhaitons donc partager nos points de vues quant à ce projet d'envergure pour l'avenir de notre industrie en France.

Dans la présente contribution, nous allons nous exprimer sur les 3 thématiques suivantes :

1. La production de pétrole en France a un réel sens pour notre Pays
2. La production de pétrole en France remplit les objectifs de la PPE 2018
3. La production de pétrole en France génère des activités écoresponsables à forte valeur ajoutée pour le développement durable

Introduction

En tant que premier producteur de pétrole en France, en tant que citoyens, en tant que dirigeants d'une société engagée depuis de nombreuses années dans des projets d'économie circulaire, nous sommes pleinement conscients que la France doit promouvoir la transition énergétique et se positionner en exemple à l'échelle mondiale.

Nous souhaitons apporter notre éclairage sur les bénéfices et les opportunités que peut présenter une production nationale d'hydrocarbures dans un scénario de transition énergétique progressive qui vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la réduction de la consommation française d'énergies fossiles et l'indépendance énergétique de la France.

Nous sommes convaincus que nous pouvons maintenir notre activité encore de manière durable et innovante, tout en étant efficaces contre le dérèglement climatique.

La consommation de pétrole à horizon 2040, voire 2050, sera toujours importante en France. Sur la base d'une consommation française de 75 M de tonnes en 2017, correspondant à environ 55 % pour les transports, 30% pour le chauffage et 15% pour la pétrochimie, nous pouvons estimer qu'à cet horizon le volume en pétrole consommé pour la pétrochimie se maintiendra, soit environ 10 M de tonnes. Cette hypothèse prend en compte la réalisation des objectifs de réduction de la consommation de pétrole à l'horizon 2050 avec l'atteinte de la neutralité carbone, avec une très forte réduction du pétrole pour les transports et pour le chauffage.

En supposant que cela est effectivement la réalité, **la France consommera toujours à minima un volume de 10 M de tonnes de pétrole en 2050** pour répondre à ses besoins en pétrochimie. Les produits issus de la pétrochimie, utilisés dans la vie quotidienne, nécessiteront une transition beaucoup plus longue soit pour trouver des produits de substitution, soit pour changer nos modes de consommation.

Face à cette situation la France aura toujours à se procurer du pétrole pour répondre à ses besoins. Il est utopique de penser le contraire !

En 2017, la production annuelle en France de pétrole a atteint environ 850 000 tonnes, soit 1% de la consommation française. Ce 1% de production locale en pétrole pourrait représenter près de 10% de nos besoins en 2050 si cette production est maintenue par les opérateurs pétroliers. Sinon ce pétrole devra toujours être importé.

1 La production de pétrole en France a un réel sens pour notre Pays

Nous savons qu'un baril de pétrole produit en France génère, en moyenne, 3 fois moins de GES qu'un baril importé. Produire du pétrole en France s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par le Gouvernement pour la transition vers la neutralité carbone à l'horizon 2050.

La production de pétrole en France est compatible avec cette transition énergétique et a sa place dans le mix énergétique futur.

Les engagements de la France

Il est important de rappeler très rapidement quels sont les objectifs chiffrés des accords de Paris (COP 21) et des engagements pris par la France dans le cadre de la loi sur la transition énergétique.

- **Transition énergétique :**

(Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id>)

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte est une loi "d'action et de mobilisation" qui engage le pays tout entier – citoyens, entreprises, territoires, pouvoirs publics. Pour rappel cette loi vise à :

- Définir les objectifs communs pour réussir la transition énergétique, renforcer l'indépendance énergétique et la compétitivité économique de la France, préserver la santé humaine et l'environnement et lutter contre le changement climatique,
- Mieux rénover les bâtiments pour économiser l'énergie, faire baisser les factures et créer des emplois,
- Développer les transports propres pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé,
- Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage,
- Favoriser les énergies renouvelables pour diversifier nos énergies et valoriser les ressources de nos territoires,
- Renforcer la sûreté nucléaire et l'information des citoyens,
- Simplifier et clarifier les procédures pour gagner en efficacité et en compétitivité,
- Et donner aux citoyens, aux entreprises, aux territoires et à l'Etat le pouvoir d'agir ensemble.

- **Engagements français en vue de la Conférence de Paris - COP21 :**

(Source : <http://www.gouvernement.fr/cop21-les-engagements-nationaux-de-la-france-3403>)

Avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la France s'est fixée deux **objectifs principaux** :

- 40 % de réduction de ses émissions d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990 ;
- 75 % de réduction de ses émissions d'ici 2050, par rapport au niveau de 1990.

Pour ce faire, elle s'est engagée sur **l'évolution du mix énergétique** :

- Porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale en 2030 ;
- Réduire de 50% la consommation énergétique à l'horizon 2050.

La France a aussi donné les orientations stratégiques pour mettre en œuvre dans tous les secteurs d'activité la transition vers une **économie bas-carbone** sur la période 2015-2028 (Stratégie Nationale Bas Carbone - SNBC) :

- Réduction de 54 % des émissions dans le secteur du bâtiment, dans lequel les gisements de réduction des émissions sont particulièrement importants : déploiement des bâtiments à très basse consommation et à énergie positive, accélération des rénovations énergétiques, éco-conception, compteurs intelligents ;
- Réduction de 29% des émissions dans le secteur des transports : amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules (véhicule consommant 2L /100 km), développement des véhicules propres (voiture électrique, biocarburants, ...) ;
- Réduction de 12 % des émissions dans le secteur de l'agriculture grâce au projet agro-écologique : méthanisation, couverture des sols, maintien des prairies, développement de l'agroforesterie, optimisation de l'usage des intrants ;
- Réduction de 24 % des émissions dans le secteur de l'industrie : efficacité énergétique, économie circulaire (réutilisation, recyclage, récupération énergie), énergies renouvelables ;
- Réduction de 33 % des émissions dans le secteur de la gestion des déchets : réduction du gaspillage alimentaire, écoconception, lutte contre l'obsolescence programmée, promotion du réemploi et meilleure valorisation des déchets.

Même en respectant les objectifs de réduction des émissions dans le secteur des transports, tel qu'énoncé par la France ci-dessus, la consommation de pétrole restera prépondérante et il sera nécessaire de continuer à importer des hydrocarbures en France.

À l'horizon 2040, les scénarios de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) les plus ambitieux en matière de lutte contre le changement climatique indiquent que le pétrole comptera encore pour 22% de l'énergie primaire en Europe et plus de 75 % de l'énergie nécessaire au transport.

Le pétrole est aussi **une matière première irremplaçable utilisée par la chimie dans un grand nombre de produits de la vie quotidienne** : matières plastiques, produits alimentaires, engrais, pharmacie, colorants, cosmétiques, etc. Si la part de la production pétrolière utilisée dans la chimie ne représente que 9 %, la problématique est identique à celle des transports. Aucune matière ne peut aujourd'hui se substituer massivement au pétrole, notamment dans la production de plastiques et de textiles.

Avec des objectifs de réduction de 30 % de sa consommation d'énergies fossiles d'ici à 2030, la France aura encore à assurer ses besoins restants en produits pétroliers et en gaz naturel. Cet invariant de l'équation énergétique nous impose de réfléchir à **prévenir et développer l'activité d'exploration et de production d'hydrocarbures sur notre territoire.**

VERMILION est convaincue que son activité a encore aujourd'hui et dans le futur toute sa place sur le territoire national et dans le mix énergétique français, même si la part de consommation de pétrole est appelée à baisser de manière très significative pour respecter les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) tel qu'énoncés par le Gouvernement français.

- **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie :**

(Source : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-programmation-pluriannuelle-de-l-energie-a1526.html>)

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), adoptée par décret du 27 octobre 2016, exprime les orientations et priorités d'actions des pouvoirs publics pour la gestion de l'ensemble des formes d'énergies sur le territoire métropolitain continental.

Il ne s'adresse donc pas aux acteurs privés, tels que VERMILION : cette dernière réalise ses investissements sur ses fonds propres, de manière autonome.

De plus, **l'activité pétrolière n'est pas incompatible avec cette PPE** puisqu'il est seulement précisé que « [...] l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire métropolitain continental ne constituent pas une priorité de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie ».

Le pétrole produit en France a un impact carbone inférieur au pétrole importé ! **Le pétrole produit en France émet 3 fois moins de CO2 que le pétrole importé.**

(dans cette section, nous nous baserons sur des chiffres de 2015 afin d'avoir une base comparative de données mondiales)

Le pétrole « Made in France » est raffiné à proximité des installations de production et se consomme localement. Par exemple la raffinerie de Nangis en Seine-et-Marne s'approvisionne à hauteur de 15% à partir des gisements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, du Loiret et de la Marne. Les produits finis sont distribués en Région parisienne.

Impact carbone du pétrole produit en France

VERMILION a calculé les GES émis par l'ensemble de sa production de pétrole (2015) en France (selon les méthodes reconnues par l'ADEME pour le calcul des émissions de GES), et a établi qu'en moyenne, **une tonne de pétrole qu'elle produit en France émet 57 kg de CO2 éq.**

Pour l'année 2015, 836 000 tonnes de pétrole ont été produites en France (tous opérateurs pétroliers confondus), ce qui représente une **émission d'environ 47 000 tonnes CO2 éq., soit un impact carbone équivalent à 0,01% des émissions françaises de GES.**

Impact carbone évité par le pétrole produit en France

VERMILION a également calculé les quantités de GES économisées / évitées en produisant un pétrole en France plutôt que de l'importer.

Si on considère que les 836 000 tonnes de pétrole produites auraient été importées, les émissions de CO2 éq. auraient représenté 138 000 tonnes, ce qui équivaut à **91 000 tonnes d'émissions de CO2 éq. économisées / évitées en produisant le pétrole sur le territoire national (pour l'année 2015).**

Le pétrole produit en France représente une économie d'émission de GES qui s'élève annuellement (production 2015) à 91 000 tonnes de CO2 éq. soit l'équivalent des kilomètres parcourus en une année par 50 000 voitures ou encore les émissions annuelles de 12 100 habitants environ. En rapportant cela à **une tonne de pétrole produite : la production française (57 kg de CO2 éq.) aura un rendement carbone 3 fois moins important qu'un pétrole importé (166 kg de CO2 éq.).**

Le pétrole produit en France présente un impact carbone meilleur qu'un pétrole importé. Ainsi, à sa manière, VERMILION apporte sa contribution à l'atteinte des objectifs énoncés dans la SNBC (Stratégie Nationale Bas-Carbone) de réduire de 75 % les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à l'horizon 2050 par rapport à 1990.

D'après la SNBC, la France ambitionne également de réduire les GES liés au secteur des transports de 70% à l'horizon 2050, ce qui signifie que la consommation française de pétrole représenterait encore 20 Mtep/an (millions de tonnes équivalent pétrole par an) en 2050. Le pétrole produit en France n'a pas d'impact indirect sur la consommation, la production est inférieure à la consommation et le sera encore en 2050.

Stratégie Nationale Bas Carbone : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

Modèle énergétique moins carboné avec une production de pétrole nationale

- La France consomme aujourd'hui +/- 75 millions de tonnes équivalent pétrole par an – elle en produit 1% sur son territoire national en circuit court.
- Le pétrole produit en France génère, en moyenne, 3 fois moins de CO2 que le pétrole importé.
- La production nationale de pétrole permet d'éviter l'émission de 91 000 tonnes de CO2/an, comparativement à l'importation.
- Le « budget carbone » actuel de la France est de 500 millions de tonnes (Mt) ; VERMILION participera activement aux réductions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par le Gouvernement.
- **Dans la PPE, et plus largement dans la politique énergétique globale de la France, il nous semble pertinent de revoir les dispositions (réglementaires, incitatives, ...) pour permettre de favoriser la production nationale plutôt que celle importée et encourager les projets qui vont dans le sens du développement durable.**

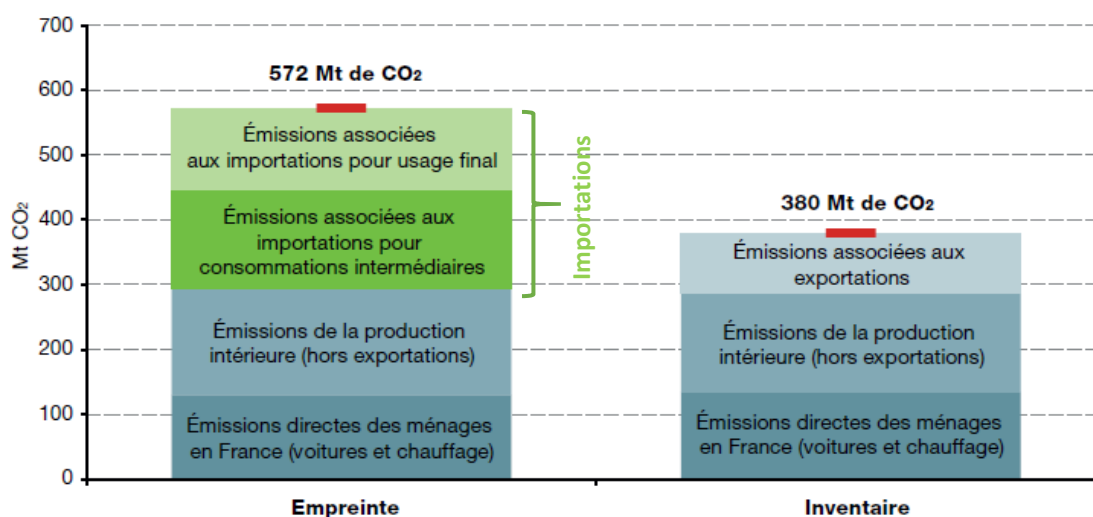
Stratégie Nationale Bas Carbone : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

2 La production de pétrole en France remplit les objectifs de la PPE

VERMILION est le principal représentant de la profession en France. Elle se doit de montrer l'exemple sur la manière dont notre industrie remplit les objectifs de la PPE. Ainsi, notre entreprise se positionne et est reconnue comme un acteur engagé sur le long terme sur le territoire français. Nous avons confirmé notre engagement depuis les 21 dernières années et souhaitons y poursuivre nos projets d'investissements.

L'extraction des énergies fossiles en France met tout en œuvre pour réduire l'impact de ses activités sur le climat

L'extraction d'énergies fossiles (pétrole, gaz) a un impact avéré sur le climat. Cependant, les choix de VERMILION en termes de mode d'exploitation du pétrole brut sont faits de manière à **réduire autant que possible les impacts de ses activités sur le climat**. Le pétrole brut produit par les champs français de VERMILION est raffiné en France pour être ensuite revendu localement. La production de VERMILION représente 0,75% de la consommation nationale et le brut est expédié vers les raffineries par pipeline enterré, un mode d'expédition entièrement décarboné. La production française de pétrole de VERMILION permet donc d'éviter d'autant les émissions consécutives à l'importation de pétrole étranger. Les émissions de CO₂ éq. liées aux importations s'élevaient à 192 M tonnes en 2017.



Comparaison des émissions de CO₂ issues de l'inventaire national et de l'empreinte carbone
(« chiffres clés du climat en France et Monde » publié en 2017 par le Ministère de la transition écologique et solidaire)

Deux méthodes complémentaires permettent d'apprécier les pressions d'un pays sur le climat :

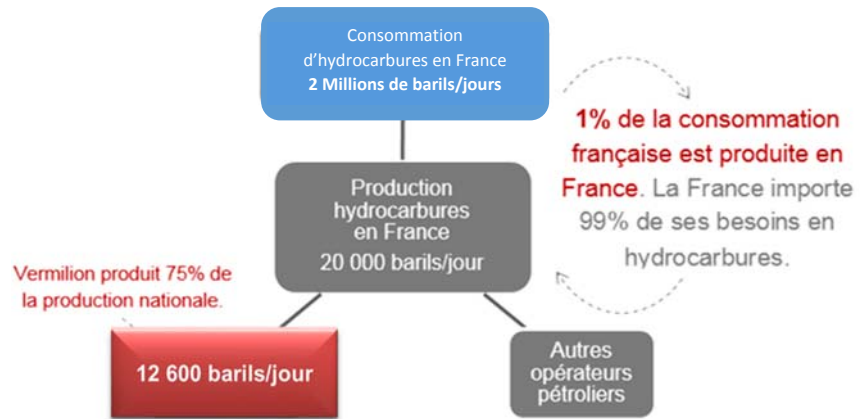
- **les inventaires nationaux** qui calculent des quantités de gaz à effet de serre (GES) physiquement émises à l'intérieur du pays selon une approche territoire. Ces inventaires nationaux sont réalisés chaque année selon les normes de la CCNUCC ;
- **l'empreinte carbone** qui est un calcul des GES induits par la demande intérieure du pays. L'empreinte intègre ainsi les émissions associées aux produits importés en plus des émissions directes des ménages (logements et voitures) et de celles liées à la production nationale (hors exportations). En considérant les trois principaux GES, 75 % de l'empreinte est liée au CO₂, 19 % au CH₄ et 6 % au N₂O. Comparé à l'inventaire, le CH₄ est proportionnellement plus présent (19 % contre 13 %) notamment en raison des émissions liées à la production de produits énergétiques importés.

VERMILION maintient sa stratégie durable en France

- Siège social en France : Landes (40)
- **Effectifs croissants** : 600 personnes hautement techniques (emplois directs/indirects)
- **Mise en valeur des ressources** en hydrocarbures du sous-sol dans le **respect** des personnes, de l'environnement et de la réglementation
- **Potentiel d'exploitation** sur plusieurs décennies
- Dynamique constante d'**investissements** : plus d'1,2 Milliard d'euros en 21 ans (50 Millions d'euros d'investissements en moyenne chaque année) qui ont généré 680 Millions d'euros de frais d'opérations répercutés sur l'économie locale
- **Acteur du développement durable et exploitant responsable** : les choix de VERMILION en termes de mode d'exploitation du pétrole brut sont faits de manière à réduire autant que possible les impacts de ses activités sur de réchauffement climatique. Le pétrole brut produit par les champs français de VERMILION est raffiné en France pour être ensuite revendu localement.

VERMILION est le premier producteur de pétrole en France

La production de VERMILION représente 0,75% de la consommation nationale. Elle permet donc d'éviter d'autant les émissions consécutives à l'importation de pétrole étranger.



Quoique modeste, la production de VERMILION en France est le résultat de ses efforts continus, technologiques, intellectuels et financiers, pour prolonger la durée de vie des gisements français, en respectant les plus hauts standards de qualité, de sécurité et de respect sociétal et environnemental.

Responsabilité sociétale et environnementale

VERMILION concentre ses efforts, travaille et investit dans son domaine d'expertise. Elle ne s'arrête pas là et souhaite développer ses activités de façon durable, avec responsabilité et engagement. A cette fin, VERMILION met tout en œuvre pour trouver des voies **de valorisation des énergies connexes à son exploitation pétrolière**, que sont le gaz et l'eau chaude généralement produits avec le pétrole, et qui participent à la réduction des gaz à effet de serre et de la consommation énergétique.

Au-delà de ces projets (qui seront traités dans la section suivante plus en détails), VERMILION s'engage également dans des actions quotidiennes en faveur du développement durable dont voici quelques exemples :

- Participation au programme **Carbon Disclosure Project** au niveau international, pour quantifier et déclarer les émissions de GES en toute transparence, et avec des objectifs d'amélioration de notre empreinte carbone ;
- **Optimisation et réduction des prélèvements en eau** dans les eaux souterraines nécessitant d'être protégées ;
- Participation à des **actions de protection de milieux naturels** ;

- Mise en place de l'éco-conduite pour les véhicules société permettant, au-delà de garantir la sécurité des usagers, de **réduire les consommations de carburant**.

VERMILION au service d'autres filières d'avenir

- Engagement accru de VERMILION dans le **transfert de connaissances / données / compétences** au service d'autres filières sous-sol stratégiques pour la transition énergétique : valorisation du gaz, géothermie, stockage d'énergie et de CO2 ;
- **Investissements et travaux sur des concepts techniques innovants et écoresponsables** pour la fourniture d'énergie de demain ;
- **VERMILION est membre du Pôle de compétitivité AVENIA** : développement de projets innovants pour fédérer les acteurs de la recherche, l'enseignement et l'industrie des géosciences, et devenir une référence européenne dans les technologies du sous-sol.

Ces savoirs faires techniques / métiers du sous-sol seront perdus si on condamne l'industrie pétrolière très avancée en cela.

Pour l'ensemble des raisons évoquées ci-dessus, nous estimons que notre activité à toute sa place sur le territoire national et dans le mix énergétique français. VERMILION poursuit donc aujourd'hui ses activités en France conformément à la réglementation en vigueur qui l'en autorise, et effectue des actions qui permettent d'exploiter les hydrocarbures de manière durable et responsable, en phase avec les attentes de la PPE.

3 La production de pétrole en France génère des activités écoresponsables à forte valeur ajoutée pour le développement durable

VERMILION a toujours eu conscience de **sa responsabilité envers ses partenaires, ses voisins et l'environnement**. Elle a aussi conscience des engagements que chacun d'entre nous, politique, chef d'entreprise et citoyen, doit prendre pour contribuer efficacement à la transition énergétique en minimisant son empreinte carbone.

En tant que premier producteur de pétrole en France, engagé depuis de nombreuses années dans des projets d'économie circulaire, nous sommes pleinement conscients que la France doit promouvoir la transition énergétique et se positionner en exemple. **Les choix de VERMILION en termes de mode d'exploitation du pétrole brut et du gaz sont donc faits de manière à réduire autant que possible les impacts des activités sur le climat.**

Mesures de réduction de l'impact carbone

Le processus d'extraction de pétrole produit un fluide composé d'un mélange de pétrole, de gaz et d'eau, qui est naturellement chauffé à une température avoisinant les 60 °C.

VERMILION a développé des **projets novateurs de valorisation des énergies secondaires (eau et gaz)** qui lui ont permis de réduire ses émissions de GES.

Ces projets sont détaillés ci-dessous :

Valorisation de la chaleur de l'eau de production

- Chauffage d'écoserres de production de tomates, à Parentis, en Nouvelle-Aquitaine

- Partenariat avec le Groupe ROUGELINE (serriste producteur de légumes, enseigne Tom d'Aqui)
- Depuis 2008, VERMILION fournit gratuitement l'énergie calorifique de l'eau de production de son champ pétrolier de Parentis-en-Born (Landes) au serriste Tom d'Aqui qui l'utilise pour chauffer 15 hectares de serres horticoles.
- Ce système de chauffage, assimilé à la géothermie, permet à Tom d'Aqui de chauffer ses serres sans émissions de carbone et de réduire considérablement ses coûts liés à la consommation d'énergie.
- Chaque année, en valorisant les calories de l'eau de gisement de son champ de Parentis, VERMILION permet au serriste Tom d'Acqui **d'éviter l'émission de 10 000 tonnes de CO2 éq.**
- **L'empreinte carbone de l'exploitation du champ de Parentis est positif** (- 2 000 tonnes d'émissions de CO2 éq. évitées), car les émissions dues au processus d'extraction de pétrole sont compensées par les émissions évitées grâce chauffage des serres de Tom d'Aqui.
- Sa valeur d'exemple a été doublement reconnue à travers le Prix de l'économie circulaire 2013 (catégorie « Écologie industrielle et territoriale ») décerné par le Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, ainsi que le Trophée de la transition énergétique 2015 (catégorie « Énergies renouvelables ») décerné par l'Usine Nouvelle.
- Ce projet a permis la création de 150 emplois.

- Cette dynamique territoriale, portée par l'ensemble des acteurs et décideurs locaux engagés pour le développement social et économique de leur territoire, a permis de créer au total et sur un même secteur :
 - 350 emplois tertiaires non délocalisables,
 - 4 écoserres,
 - 35 Millions d'euros investis.
- **Chauffage de l'éco-quartier à la Teste-de-Buch, en Nouvelle-Aquitaine**
 - VERMILION s'est engagée dans un partenariat avec le groupe Pichet, en faveur de la réhabilitation du site de l'ancien hôpital à La Teste-de-Buch en écoquartier avec la création 450 nouveaux logements.
 - Depuis 2016, VERMILION fournit gratuitement l'énergie calorifique issue de l'eau de gisement de son champ pétrolier des « Arbousiers » nécessaire au chauffage de 550 logements. Les besoins en énergie de cet éco-quartier sont ainsi couverts à 80%.
 - Pour les résidents, la facture énergétique sera diminuée de 50% pendant 30 ans (soit 500 euros d'économies par an sur la période).
 - En valorisant ces calories, VERMILION permet **d'éviter chaque année l'émission de 500 tonnes de CO2 éq. / maison**. Le dispositif permettra d'éviter les émissions de CO2 générées par près de 250 véhicules par an.
- **Chauffage d'un éco-quartier à vocation sociale, à Itteville, en Essonne**
 - Depuis 2018, VERMILION contribue à la concrétisation du projet de construction d'un éco-quartier à vocation sociale. VERMILION chauffera gratuitement, à partir de 2019/2020, et tant et aussi longtemps qu'elle exploitera du pétrole sur cette commune, 900 logements et d'autres structures existantes ou à venir, grâce aux calories récupérées de l'eau issue de son processus de production de pétrole.
 - En valorisant ces calories, VERMILION permettra **d'éviter chaque année l'émission de 1 800 tonnes de CO2 éq. / maison**.

Valorisation du gaz de production

- **Recherche de solutions de valorisation du gaz**
 - La production de pétrole s'accompagne naturellement d'une fraction de gaz qui est libérée au moment du traitement en surface.
 - VERMILION recherche des solutions sur l'ensemble de ses champs pétroliers pour valoriser ce gaz associé, par exemple par un processus de cogénération pour produire de l'électricité, ...

La co-activité au cœur de la stratégie nationale bas carbone

- Il nous semble que la production de pétrole, même à un niveau modeste comme aujourd'hui, peut encore avoir sa place dans le mix énergétique français à l'horizon 2050 et favoriser le dynamisme sociétal et économique des territoires qui sont concernés.
- **Dans la PPE, et plus largement dans la politique énergétique globale de la France, il nous semble pertinent de revoir les dispositions (réglementaires, incitatives, ...) pour permettre de faciliter des projets industriels pour générer des synergies territoriales (co-activité « activité pétrolière / projets de développement durable ») à forte valeur ajoutée pour les territoires. Elle doit prendre en compte et soutenir ces initiatives locales plutôt que de les freiner.**
- **VERMILION n'a pas attendu la PPE pour développer des projets à forte valeur ajoutée pour le développement durable des territoires.**

Conclusion

Le problème du changement climatique et une transition énergétique raisonnée nous imposent à tous d'aller dans le même sens : celui d'une gestion plus intelligente, responsable et acceptable de nos ressources. C'est donc dans l'optique d'une prise en compte de l'ensemble de ces contraintes, du bilan de chaque énergie de la source à l'usage et des coûts associés, qu'il s'agit de penser le mix énergétiques futur.

VERMILION est convaincue que la production de pétrole « Made in France » est absolument complémentaire aux objectifs énoncés par la France dans la loi sur la transition énergétique et ne la contredit absolument pas. VERMILION a un rôle à jouer dans le mix énergétique pour les décennies à venir, notamment au travers de la co-activité associée à la production d'hydrocarbures, et à fort impact environnement, humain et territorial.

Nous souhaitons donc que les décideurs cessent de mettre les énergies en concurrence et de condamner l'industrie française pour des raisons politiques et non scientifiques (prenons pour exemple la Loi hydrocarbures 2017 qui a une portée totalement politique et non basée sur des données pragmatiques sur l'empreinte carbone).

Il n'est pas cohérent de dire que notre activité n'a pas d'avenir alors que, et nous l'avons démontré, nous sommes en phase avec les grands axes de la PPE 2018 : amélioration de l'efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables, sécurité d'approvisionnement, préparation du système énergétique de demain plus flexible et décarboné en développant nos infrastructures, ou encore prise en compte les enjeux économiques et sociaux de la transition énergétique et agir avec les territoires.